

## Calendrier



**jeudi  
21 NOV**

Rencontre avec Mme la Maire, Agnès Cercel, le maire adjoint Jean-Marc Martin et l'animateur, Soké Diallo, à l'école Louis Aragon.



**vendredi  
29 NOV**

Dernier délai pour être candidat :  
• dépôt des dossiers complets de candidature à l'école ou en mairie.



**du 3 au 13  
DÉC**

Campagne électorale.  
Préparation de son affiche chez soi et/ou avec l'animateur et l'élue.  
(horaires à définir).  
Accrocher son affiche de campagne dans l'école pour convaincre ses camarades de voter pour lui.



**vendredi  
20 DÉC**

Jour de l'élection à l'école.



**lundi  
6 JANV**

Date de cérémonie de remise des écharpes à la mairie.

## Contacts

élue référente :  
**Stéphanie Avenel**



[stephanie.avenel@tourville-la-riviere.fr](mailto:stephanie.avenel@tourville-la-riviere.fr)

animateur référent :

**Soké Diallo**



[s.diallo@tourville-la-riviere.fr](mailto:s.diallo@tourville-la-riviere.fr)



[www.tourville-la-riviere.fr](http://www.tourville-la-riviere.fr)



Ville de Tourville-la-Rivière



#Grandir



**Le Conseil  
municipal  
des enfants**

## Un conseil municipal des enfants, pour quoi faire ?

- Pour te permettre de proposer des idées et améliorer la vie dans ta ville.
- Pour être un porte-parole des jeunes de la ville.

## Les missions du conseiller municipal des enfants

- Écouter les idées de ses camarades.
- Recueillir leurs questions et leurs propositions.
- Réaliser des projets pendant son mandat.
- Informer ses camarades sur les actions du CME.

## Comment devenir conseiller(e) municipal(e) des enfants de Tourville-la-Rivière?

- ✓ Tu habites Tourville-la-Rivière et tu es scolarisé(e) à l'école Louis Aragon en classe de CM1 ou de CM2.
- ✓ Tu remplis le dossier de candidature avec tes parents obtenu à l'école ou en mairie.
- ✓ Tu réalises une campagne électorale par ex : affiche de campagne, discussion avec les autres enfants...).

Pour ta campagne, tu peux demander de l'aide aux animateurs et à l'élue référente.

**8** conseillers seront élus : 4 élèves de CM1 et 4 élèves de CM2 (en respectant la parité fille-garçon si possible) par les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école Louis Aragon.

Chaque élève de CE2 votera pour un candidat et une candidate (CM1 / CM2).

Chaque élève de CM1 votera pour un candidat et une candidate des classes de CM1.

Chaque élève de CM2 votera pour un candidat et une candidate des classes de CM2.

## Si tu es élu(e)

- ▶ Tu seras élu(e) pour un mandat de 2 ans.
- ▶ Le CME se réunira 1 mercredi, tous les 15 jours, pendant 1h30 maximum, hors vacances scolaires.
- ▶ Tu travailleras sur les projets qui t'intéressent avec un animateur et l'élue référente.
- ▶ Tu participeras à des événements et/ou sorties en rapport avec les projets :
  - Cérémonies officielles (vœux de Mme La Maire, banquets de printemps en présence des associations, cérémonies commémoratives ...).
  - Rencontres intergénérationnelles.
  - Visites des institutions (Assemblée Nationale ...).

